



## COMMUNIQUE

jeudi 12 mai 2016

### Saint-Etienne Métropole lauréat du Prix Énergies Citoyennes 2016

La Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole, représentée par Sylvie FAYOLLE, Vice-Présidente en charge du Développement Durable, s'est vue remettre, ce jeudi 12 mai, au Conseil Économique Social et Environnemental à Paris, le Trophée du Prix Énergies Citoyennes 2016 dans la catégorie « + de 100 000 habitants » des mains de Nathalie CROISÉ, journaliste et présidente du jury, Marc FRAYSSE, ancien député et Directeur des relations institutionnelles France Engie Cofely et Gilles BERHAULT, Président du Comité 21.

Le prix Énergies Citoyennes 2016, organisé par COFELY (filiale d'ENGIE), récompense les collectivités qui ont mis en œuvre des stratégies énergétiques locales et mené des actions pour lutter contre la précarité énergétique.

Parmi les 59 collectivités candidates, seulement 10 dont Saint-Etienne Métropole (*en concurrence avec Strasbourg, Béziers, Pau et Auxerre*) ont été primées.

Pour Sylvie FAYOLLE : **« Cette récompense est une nouvelle reconnaissance de notre travail, de notre vision stratégique dans la lutte contre le réchauffement climatique et des actions innovantes et exemplaires que nous menons. Saint-Etienne Métropole s'est engagée dans une démarche globale de développement durable du territoire et s'est fixée des objectifs extrêmement ambitieux sur le long terme. D'ici 2050, nous avons pour ambition de réduire les consommations du territoire de 50 % et de produire l'équivalent de 70 % de ces consommations en énergies renouvelables. Pour y parvenir cela passe par des actions concrètes. »**

4 actions mises en œuvre et une action innovante figuraient au dossier de candidature de Saint-Etienne Métropole :

- L'injection de biogaz dans le réseau gaz naturel
- Le stade Geoffroy-Guichard, Chaudron vert : vers un stade à énergie positive
- La production d'électricité avec de l'eau potable au barrage du Gouffre d'enfer
- La récupération de la chaleur produite par la cogénération du biogaz issue du centre de valorisation des déchets de Roche-la-Molière
- Le projet de mise en circulation d'un Tram-fret durable en centre-ville de Saint-Etienne

**« Cette nouvelle distinction nationale souligne la détermination des élus de notre Communauté Urbaine à améliorer la qualité de vie, l'environnement et à diminuer l'émission des gaz à effet de serre. Les enjeux énergétiques vont au-delà des enjeux environnementaux et ils sont désormais systématiquement intégrés dans nos projets de territoire à énergies positives. »** souligne Gaël PERDRIAU, Président de Saint-Etienne Métropole, Maire de Saint-Etienne.